

raient... par la voie des journaux, et qu'en outre, six cents lettres-circulaires seraient adressées à la Station se donne rendez-vous au mercredi 9 février, et la séance est levée à cinq heures.

**Roubaix-Tourcoing**  
ET LE NORD DE LA FRANCE

Les journaux qui nous apportent, dans la soirée d'aujourd'hui, les résultats des élections, seront mis dans nos bureaux à la disposition de ceux de nos abonnés qui voudraient en prendre connaissance.

Nous espérons pouvoir donner la plupart des résultats, demain matin, dans notre édition à cinq centimes.

Depuis quelque temps, l'Administration des Postes s'occupe d'une amélioration fort désirable. Il s'agit de l'installation de doubles boîtes destinées à recevoir, d'un côté les lettres, de l'autre les journaux, imprimés sous bandes, etc.

Aujourd'hui, en effet, les boîtes simples ne reçoivent que les lettres. Pour expédier les journaux, etc., il faut les déposer aux guichets entre les mains de l'employé.

Nous avons dit ces jours derniers quelle était la situation faite aux hommes appartenant encore à l'armée et qui entraient dans les corps de sapeurs-pompiers. Nous devons ajouter aujourd'hui quelques éclaircissements qui sont de nature à intéresser tous ceux qui se trouvent dans ce cas.

Ainsi, tous les hommes appartenant à la réserve, c'est-à-dire faisant partie de la seconde portion du contingent, ayant fait six mois ou un an de service actif;

Les hommes de la réserve active; Ceux de l'armée territoriale et de la réserve peuvent entrer dans les corps de sapeurs-pompiers, aux conditions que nous avons dites précédemment.

On le voit, il y a là de la marge et nous ne doutons pas que le recrutement de ces utiles soldats de la sécurité publique ne s'opère désormais dans de très-bonnes conditions. La position exceptionnelle qui leur est faite est réellement de nature à les attirer en grand nombre.

Nous rappelons que le ministre de la guerre a décidé le 18 décembre 1875 et le 14 janvier courant, que la session d'examen pour les candidats à des emplois d'officiers d'artillerie de l'armée territoriale, et au grade de sous-lieutenant d'artillerie dans la réserve de l'armée active, serait prolongée jusqu'au 15 février prochain.

Les commissions d'examen siègent :  
A Lille, sous la présidence de M. le général Guichard, pour les arrondissements de Lille et Valenciennes;  
A Cambrai, sous la présidence de M. le général Ponsard, pour les arrondissements de Cambrai et Avesnes.

Nous apprenons une triste nouvelle. M. François Boutemy, propriétaire, ancien maire de Willems, est décédé jeudi 27 courant, à l'âge de quatre-vingt-six ans, dans la commune qu'il avait administrée et où s'est écoulée sa longue et bienfaisante carrière.

M. Boutemy était chevalier de la Légion d'honneur.

Un vénérable octogénaire laissé après lui à son honorable et nombreuse descendance l'exemple de ces vertus domestiques qui se font rares aujourd'hui, même dans nos campagnes.

Religion, famille, travail et probité antique, tels sont les quatre mots qui résumaient toute sa vie et qu'on pourrait graver avec justice sur son tombeau.

Les agriculteurs ou les Industriels désirant s'établir en Algérie trouveront

La lune venait de se cacher derrière de lourds nuages noirs, les étoiles scintillaient à peine, et le souffle qui ridait l'eau n'arrachait pas un soupir aux ratures.

— Ecoutez ! écoutez ! dit Gaël, j'entends la ballade de la Dame de Coëtquen.

En effet, une voix douce et triste, d'une mélancolie inexprimable, répétait sur les rives de l'étang, en face de la dalle dans laquelle se trouvaient les deux frères, cette ballade naïve que Patira avait tant de fois redite pour rassurer et consoler la captive de la Tour-Ronde.

— Quittez cette fenêtre, vous devenez fou, Gaël.

Le comte Florent marcha vers la croisée pour arracher son frère à l'hallucination qui s'emparait de lui; mais lui-même s'arrêta surpris par ces accents empreints d'une tristesse poignante.

La voix s'élevait lente, désolée, on eût dit l'appel d'une misérable humaine montant vers le Dieu rémunérateur, la plainte suprême d'une créature à l'agonie.

Florent se sentit lui aussi envahi par la terreur, mais plus fort que Gaël, il se redressa contre ses impressions, saisit brusquement le bras de son frère et dit :

— Un geste impudique et brusque fit tomber sur ses sièges, puis le comte se leva et dit :

Les renseignements qui pourront les intéresser au bureau des Renseignements généraux, situé à Alger (Hôtel des Postes, à l'entresol, boulevard de la République), et concernant l'immigration, la colonisation, l'agriculture, l'industrie, le commerce, les transports, les chemins de fer, l'exploitation des mines, les carrières, les forêts, l'alifas, etc., ainsi que les lois et règlements spéciaux à l'Algérie, etc.

NOTA. — On répond, par écrit, à toute demande de renseignements adressée franco, sous forme de note, à M. le Chef du Bureau central des renseignements à Alger, et contenant le montant de l'affranchissement de la réponse.

Les mêmes renseignements se trouvent au ministère de l'Intérieur (direction du service de l'Algérie, rue de Grenelle-St-Germain, n° 99).

Dans sa séance du 28 janvier, le 1er conseil de guerre a condamné :

Joseph Jouvet, soldat au 110e de ligne, à dix ans de prison, pour dissipation d'effets d'habillement;

Louis Doré, soldat au même régiment, à deux ans de prison, pour n'avoir pu représenter des effets appartenant à l'Etat, qu'il avait emportés en s'absentant illégalement de son corps.

Jean Gauthier soldat au 21e bataillon de chasseurs à pied, à trois ans de travaux publics, pour désertion à l'étranger avec emport d'effets.

Les journaux de Lille ont raconté que, pendant la nuit du 13 au 14 janvier, des malfaiteurs ont pénétré dans le kiosque des tramways, place de la Gare, après avoir brisé une vitre.

Les menus objets volés ont fait découvrir les coupables. Ce sont trois enfants : J. Navet, 10 ans; Ad Hume-chard, 11 ans; D. Mercier, 9 ans, qui ont, en outre, à leur charge, un grand nombre d'autres vols dans les environs de la gare. Le kiosque de la marchande de journaux a été visité ainsi que l'établissement de M. Fauvarque; ils ont volé un tricot de 9 fr. à la femme Marchand; 3 kil. de chocolat chez M. Castelain rue des Arts; des couteaux, rue Saint-Nicolas, etc.

Les pénétrations dans les magasins au moment où il n'y avait personne.

Hier matin, à l'audience du tribunal correctionnel, M. le président de Valroger a reproché vivement aux parents de ces petits mauvais sujets de ne pas les surveiller.

Comment des enfants de cet âge peuvent-ils rôder jusqu'à minuit dans les rues sans attirer l'attention des parents?

Les trois petits voleurs sont envoyés dans une maison de correction jusqu'à l'âge de vingt ans.

La Fanfare Delattre offre à ses membres honoraires un concert vocal et instrumental, aujourd'hui 30 janvier 1876, à 7 heures du soir, dans les salons de la

Table with 2 columns: Programme and Performers. Includes 'Première partie' with 'Ouverture de l'Italienne à Alger' and 'Deuxième partie' with 'Fleurs des Bois, fantaisie, Fanfare Delattre'.

**Stat-Civil de Roubaix**

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 29 JANV. — Joseph Dolepau, rue de Tourcoing, 24. Gilbert Briffaut, Bas-de-l'Emfer, fort Gavouis, 24. — Gaston Vanpoutel, rue des 15 Ballois, 13. — Emile Leclercq, au Pile, cour Flamencourt. — Elisabeth Deschepper, au Pile, cour Delpoite, 16. — Julien Dewachter, rue des

sonnette, et dit rapidement au valet qui vient prendre des ordres :

— Des flambeaux ! qu'on apporte des flambeaux !

Les deux frères gardèrent un silence contraint tandis que Pierre posait sur la cheminée de lourds candélabres chargés de bougies roses.

Dès que les maîtres de Coëtquen se trouvèrent seuls, Florent dit à Gaël :

— Tout va changer ici ; l'isolement seul rend notre vie intolérable... J. voulais Coëtquen afin de le remplir d'habitants, et s'ils l'osaient, les mendiants repousseraient nos rares aumônes... Je ne vous l'apprends point, quand le gens des alentours nous aperçoivent ils murmurent : « Voilà les loups de Coëtquen qui passent ! »

— Vous exagérez, Gaël.

— Je vois juste ; la société nous repousse de son sein, comme elle faisait jadis des lépreux.

— C'est plutôt nous qui le sommes.

— Faut d'oser l'affronter, alors.

— Je vous le répète, tout cela changera, j'ouvrirai les portes de Coëtquen, la foule ne manquera pas d'accourir pour assister à mes fêtes

Recollets, 4. — Blanche Dubocage, Boulevard de Paris, cour Solosse, 8. — Henri Parnentier, rue de la Longue-Croisic, 11. — Charles Testelin, rue Saint-Jean, 146. — Matilde Smet, rue de Tourcoing, cour Flipo, 33. — Eléonore Bekart, rue d'Alma, 61. — Léonie Brienne, rue Bernard, cour Desbonnes. — Céline Dumont, Grande-Rue, cour Poeygn. — Paul Favier, rue de l'Épée.

MARIAGES du 29 janvier. — Julien Dhoyne, 25 ans, rattacheur, et Marie Sullman, 21 ans, piquière. — Victor Solosse, 20 ans, tourneur en fer, et Rosalie Harchez, 25 ans, passe-randa.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 29 janvier. — Modeste Vanderscote, 2 mois, rue Sainte-Elisabeth. — Aimé Honoré, 85 ans, journalier, Hospice. — Amélie Schiettecotte, 2 ans, rue Soubise, cour Browages, 10. — Cora Ille, présentée sans vie, rue de la Lys, Camille Deleux, 3 mois, rue Cugnot, 10. — Louise Bretemieux, 66 ans, ménagère, 145. — Augustin Derambert, 19 ans, mouleur, rue du Nouveau-Monde, 16.

**CONVOIS FUNÉRAIRES ET ORIS**

Les amis et connaissances de la famille LOUCHE R-BETREMIEUX, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame LOUCHE R-BETREMIEUX, veuve de Monsieur PIERRE-JOSEPH LOUCHEUR, décédée à Roubaix, le 29 janvier 1876, à l'âge de 66 ans et 1 mois, présent sans vie, rue de la Lys, Camille Deleux, 3 mois, rue Cugnot, 10. — Louise Bretemieux, 66 ans, ménagère, 145. — Augustin Derambert, 19 ans, mouleur, rue du Nouveau-Monde, 16.

Les amis et connaissances des familles MOINE-SCAMPS, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur ANTOINE MOINE, décédé à Roubaix, le 31 janvier 1876, à l'âge de 49 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennel qui auront lieu le lundi 31 janvier 1876, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Parc, 10.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de la Rue Ponce, Recllets, le lundi 31 janvier 1876, à 9 heures, pour le repos des âmes de M. Monsieur PIERRE-JEAN KINDETS, décédé à Roubaix, le 1er octobre 1871 à l'âge de 68 ans; et de Dame CATHERINE-ROSE GHEYSSENS, décédée à Roubaix, le 10 janvier 1875, à l'âge de 71 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, le lundi 31 janvier 1876, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur FLORENCE-DESSAÏS CATTEAU, décédé à Roubaix, le 31 décembre 1875, à l'âge de 26 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église paroissiale du Sacré-Cœur, le lundi 31 janvier 1876, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur JEAN-BAPTISTE HOLBERT, époux de Dame THÉRÈSE DEBER, décédé à Armentières, le 27 décembre 1875, à l'âge de 53 ans et 5 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, le lundi 31 janvier 1876, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Madame FLORENCE-CÉCILE BAYART, épouse de Monsieur HENRI DESVIGNES, décédée à Roubaix, le 31 janvier 1875, dans sa 60e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, le mardi 1er février 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur ELIE-BENJAMIN BRUN, veuf de Dame PÉTRONILLE LA VAINNE, secrétaire de la Mairie, vice-président de la Chambre d'indemnité de Sainte-Étienne, membre de la société des gens de Lettres, décédé à Roubaix, le 27 janvier 1875, dans sa 44e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 1er février 1876, à 9 heures en l'église paroissiale de Notre-Dame, pour le repos de l'âme de Monsieur PHILIPPE DUFORT, décédé à Roubaix, le 4 janvier 1876, dans sa 66e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Impression Alfred Reboux. Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix et dans la France France, de Lille.

Florent n'eut pas le temps d'achever cette phrase, la porte de la salle s'ouvrit, et la haute taille de l'abbé Guéhenoc se dessina dans la baie qui illuminait les clartés du vestibule.

Gaël se dirigea vers le prêtre avec une sorte d'empressement; Florent entra dans son habit, et reprit une bourse renfermant une dizaine de louis, et la tendit au vieillard :

— Vous venez nous parler des mières de vos pauvres, dit-il, distribuez cette somme de ma part.

L'abbé Guéhenoc repoussa doucement la bourse et continua d'avancer, Gaël lui désigna un siège que l'aumônière refusa; il resta debout au milieu de la grande salle, placé en pleine lumière sous le rayonnement des candélabres d'argent, tandis que Gaël et Florent s'enfuyaient dans l'ombre.

— Vous ne m'attendiez pas, dit-il avec une émotion douloureuse, on n'attend vraiment que ceux que l'on aime, et vous avez cessé de m'aimer. Il semble que le guide de vos jeunes années soit devenu un importun censeur, et peut-être n'aurais-je point franchi ce soir le seuil d'une maison que j'habitais vingt ans, si je n'eusse accepté de remplir près de vous un grave devoir.

Florent resta muet, Gaël s'inclina.

— N'avez-vous point reçu, reprit l'aumônière, la convocation du chevalier de Prémorvan ayant pour but de

**Faits divers**

— On se rappelle encore le crime commis dernièrement sur un garde-chasse de M. de Rotschild par un braconnier. Le parquet de M. aux poursuites achèvement l'instruction de cette affaire, et tout fait supposer qu'on est sur les traces de ce as-assin. Un braconnier redouté de tout le pays vient d'être arrêté, et malgré ses dénégations et ses réticences, on a lieu de supposer qu'il en sait plus long qu'il n'en veut dire.

— Hier, chez Ledard-Lay, à Paris, près de trois cents personnes étaient réunies autour du célèbre joueur d'échecs, Rosenthal; qui avait à lutter contre 29 adversaires et qui ne devait s'arrêter qu'une minute sur chaque coup. Au nombre des 29 adversaires se trouvait : M. le général Fournier qui présidait la séance; le capitaine Hans, Philibert, de Bornier, d'Almagro, Fee-hamel, Castellau, Vignon, Joliet. La partie a commencé à huit heures un quart. A minuit, M. Rosenthal avait joué près de 500 coups, soit 2 par minute, tandis que ses adversaires avaient toujours un répit de 10 ou 15 minutes. A dix heures, M. Rosenthal avait déjà joué douze fois et avait presque constamment battu tous ses adversaires. Les combattants ne se sont séparés que dans le milieu de la nuit, après avoir joué 29 parties. M. Rosenthal en a gagné 25, perdu 2. Deux autres parties ont été nulles.

— On écrit d'Amiens à l'Opinion nationale que le général Schmitz vient de prendre des mesures sévères contre les militaires de sa division qui ont assisté, en tenue, à la messe anniversaire du 10 janvier, en l'honneur de Napoléon III. Le général a infligé trente jours de prison à un capitaine de 22 chasseurs à pied et à un capitaine adjudant-major du 72e de ligne. Ce dernier, sa punition faite, quittera l'état-major du régiment et sera remis à la tête d'une compagnie.

Quatre sous-officiers ont été, pour le même fait, changés de corps. Ils ont, en outre, perdu un grade.

— Les gros lots de 200,000 francs du dernier tirage des obligations de la ville de Paris est échu à une habitante de Bourges, Mme R..., veuve d'un ancien caissier de la caisse d'épargne de Bourges.

— Les journaux d'Algérie annoncent que le 20 janvier, à 9 h. du matin, une secousse verticale de tremblement de terre s'est fait sentir à Constatine. Cette secousse, qui a été assez sensible, a duré environ deux secondes. Elle n'a occasionné aucun dégât.

— UN ENNEMI DES CONCIERGES. — Depuis quelque temps, des vols nombreux étaient signalés au préjudice des concierges. On saisissait le moment où soit pour aller vers l'escalier, soit pour monter une lettre à un locataire, ils étaient obligés de quitter leur loge. Si courte que fut leur absence, les constataient à leur retour la disparition d'un ou de plusieurs objets de valeur. C'est ainsi notamment, dit le Droit, que dans le courant de décembre dernier, on enlevait en plein jour, vers midi, au sieur F... concierge rue du Petit-Carreau, deux montres en or avec leurs chaînes et une jumelle de théâtre. Dans la première quinzaine du mois de janvier courant des vols étaient commis de la même façon. Chez le sieur D... concierge rue St-Jacques, où l'on s'emparait d'un volumineux paquet de linges déposés dans la loge par un locataire, chez le sieur G... concierge, rue de l'Oseille, au Marais, où l'on prenait douze tabliers et différents autres objets. Chez le sieur S., concierge, rue St-Claude, où l'on déroba une montre en or avec sa chaîne. Chez le sieur P... concierge, rue St-Martin, une caisse de fleurs artificielles, etc.

Une surveillance exercée spécialement par suite de nombreuses plaintes déposées, a permis de filer et de prendre en flagrant délit l'auteur de ces constructions. C'est un nommé D... demeurant rue de Lourcine il suivait les facteurs,

groupes autour de lui tous les gentils-hommes prêts à tenter quelque chose pour le salut de Louis XVI?

— Je l'ai reçu, répondit Florent; mais si M. de Prémorvan n'a point daigné suivre nos dernières chasses, pourquoi nous rendrions-nous à son invitation?

— Les chasses que vous donnez sont un plaisir, comte Florent, et la réunion indiquée par le chevalier renfermait un devoir. Tous les gentils-hommes maudés par lui ont répondu à son appel. On voulait s'entretenir de la France menacée, du roi captif, et la noblesse de Bretagne tenait à honneur de prendre une décision à cet égard et d'arrêter un plan de conduite.

— Je ne me mêle point de politique, répondit Florent, je ne m'en mêlerai jamais... Je n'ai rien demandé au Roi, pourquoi exigerait-il de moi quelque chose?

— Il n'exige rien ! dit l'abbé Guéhenoc d'une voix plus basse, ce sont vos alliés, vos amis, qui vous appellent... Louis XVI et sa famille sont prisonniers au Temple, il est du devoir de tous les grands cœurs de se dévouer pour le sauver... la France est en feu, les massacres s'organisent à Paris et dans les provinces, il est temps de mettre une digue au fléau qui pourrait vous atteindre jusque-là.

Le comte haussa les épaules.

— Une jacquerie ! dit-il, soit ! Eh

et lors que ceux-ci avaient d'posé une lettre dans la maison, il regardait si le concierge la portait au locataire. Dans ce cas, il entrerait dans la loge. S'il y trouvait quelque-chose, il demandait si M. un tel demeurait dans la maison, sur la réponse négative il se retirait. Dans le cas contraire, il s'emparait de ce qu'il trouvait à sa portée et il disparaissait.

Une perquisition, opérée à son domicile et a fait découvrir une quantité considérable d'objets de toute nature d'origine suspecte, et, à la suite des constatations, il a été envoyé au dépôt.

— Voici le mouvement de la population de Paris en 1875 : Il est né 29,211 garçons et 26,643 filles. Total 55,854 naissances. Il est mort 45,980 personnes. Différence en faveur des naissances, 9,874 individus.

Il a été contracté 19,127 mariages.

— Il y a un an environ un agent de change de Marseille, M. Vaï-se, qui est en même temps un amateur éclairé, remarqua, en visitant l'ancien palais Stanga, qui porte aujourd'hui le nom de palais des marquis Dosi-de San Secondo et appartient à un ingénieur de cette ville. Il fut frappé de la beauté des sculptures qui la décoraient.

Il l'acheta un prix assez élevé et la fit transporter à Marseille à grands frais. Son intention première était d'en orner son hôtel, mais pour diverses raisons, il dut y renoncer et chercher à se défaire de cette œuvre d'art très-précieuse sans doute, mais fort embarrassante, à cause de ses dimensions, et difficile à caser dans une galerie. Il l'envoya à Paris et l'exposa dans l'atelier de sculpture de M. Guittou, où elle est encore visible.

M. Vaï-se, qui tenait à ce qu'elle ne sortit point de France, proposa à l'administration des beaux-arts de la lui céder au prix qu'elle lui avait coûté, soit environ 80,000 fr. Un amateur étranger lui en offrait plus de 120,000 francs. Il avait refusé généreusement.

Enfin, après de longs pourparlers, l'administration des beaux-arts s'est décidée à en faire l'acquisition. Le contrat de vente a été signé il y a quelques jours.

— On annonce que l'on vient de découvrir, à la suite de fouilles près de Ceri (Rome), un superbe fragment en marbre d'un ancien calendrier romain contenant la seconde moitié des cinq premiers mois de l'année. La paléographie est entièrement semblable à celle des calendriers déjà connus, de sorte qu'on peut, avec certitude, attribuer celui-ci aux premiers temps de l'empire. Outre les indications bibliques des jours, des fêtes et des 3 bérenis j. x. il y a une liste des principales solennités. Quelques-unes de ces dernières sont complètement nouvelles et inconnues; d'autres confirment des conjectures faites par les savants sur des indications moins certaines. La date la plus récente qui se lit sur ce précieux fragment est la dédicace de l'Autel de la Paix d'Auguste (an 745 de Rome).

— On lit dans la Gazette de Kiel : Un nouveau plan de la ville de Kiel et de ses environs, publié ces jours derniers, donne une idée exacte de ce que sera l'établissement de marine d'Ellerbeck, avec ses bassins et ses docks, quand il sera entièrement terminé.

Son étendue, sur la côte, ne mesure pas moins de 1,200 mètres, presque en droite ligne. A l'est, près du village d'Ellerbeck, se trouve l'entrée du grand avant-bassin, large de 100 mètres, sur sur 180 de longueur; elle débouche par le côté et dans le bassin qui offre une surface de 280 mètres de longueur sur 220 de largeur; au côté sud-ouest de ce dernier s'étend, séparé par une digue large de 60 mètres, le bassin intérieur, qui forme un carré de 220 mètres de côté. L'entrée du bassin, large de 25 mètres, s'ouvre au milieu de la digue; au côté opposé et vis-à-vis cette entrée, la construction projetée de ses docks

bien je vous le déclare, je ne quitterai pas Coëtquen; si l'on m'y attaque, je me défendrai avec l'aide de mes serviteurs; je les paie largement, ils doivent m'être dévoués... J'ai déjà entendu parler des folies de l'émigration de Co-blenz à la suite des Princes, et des aventuriers qui courent vers Paris où les attendent la proscription et la mort... N'ayant point sollicité de faveurs, je ne dois point de services.

L'abbé Guéhenoc, sans répondre, se dirigea vers une petite bibliothèque, y prit un livre qu'il savait sans nul doute trouver à la même place, puis il dit aux jeunes gens :

— Je fus votre maître pendant vingt ans, et cette fois encore je veux user de ce privilège en vous rappelant une leçon d'histoire. Si vous avez oublié ce que furent les Coëtquen, laissez-moi vous en faire souvenir. Vos aïeux, dont le manoir est la maison seigneuriale de Saint-Hélen, furent autrefois de puissants seigneurs. Le premier de vos ancêtres qui prit le nom de Coëtquen s'appelait Raoul, fils de Rivallon, frère de Godefroy, comte de Dinan. Au douzième siècle, les Coëtquen tenaient un rang distingué parmi la noblesse de Bretagne. Ils se battaient si bien qu'ils eurent plus d'une fois l'honneur d'être pris en qualité d'otages à côté de leurs ducs, comme Jean Coëtquen, l'infortuné compagnon du pieux Charles de Blois.

(A suivre)

sur terre-ferme, chacun de 120 mètres de long. Ces docks pourront recevoir les plus grands cuirassés, tandis que le dock flottant de Stettin, où, depuis nombre d'années, les vaisseaux de guerre et les bâtiments de la marine marchande vont se réparer et s'approprier, ne peut recevoir que des corvettes. L'établissement d'Ellerbeck est, depuis un an, l'intermédiaire à la circulation publique dans toute son étendue; la route qui le traversait a été profondément altérée.

— ENCRE ROUGE POUR MARQUER LE LINGE. — Voici une recette simple et bonne : Vous prenez un blanc d'œuf que vous battez avec le volume égal d'eau, après avoir passé le tout à travers un linge bien fin, vous y ajoutez et mélangez bien du vermillon ou du cinabre finement pulvérisé.

On fait usage de cette encre au moyen d'une plume ordinaire, et, aussitôt les caractères faits, on passe sur un fer bien chaud qui coagule l'alumine sur le linge et fixe d'une manière durable le vermillon dans le tissu sans que le savon, les acides et les alcalis puissent l'en détacher.

— GLADIATEUR, le vainqueur du grand prix de Paris en 1866, de la coupe d'or d'Ascot en 1866, du Derby et du Saint-Léger, est mort lundi dernier, près de Dunmow, à la ferme de Brick Lane Stud. Gladiateur fut vendu, il y a trois ans, 7,000 guinées (182,000 fr.) Le capitaine Ray, son dernier propriétaire, l'a payé 4,300 guinées (111,800 fr.) au mois de juillet 1875.

— UN BIEN CURIEUX BIBLIOTÉCAIRE a été vendu avant-hier samedi à l'hôtel Drouot, salle n° 5, à Paris.

C'est un kandiyan persan qui a appartenu au père du shah actuel, et dont la lame porte 42 petits traits.

Chacun de ces traits constate que le poignard a tué un homme.

Le père du shah, homme très-pacifique, ne s'en est jamais servi, et c'est entre les mains de ses cinq derniers propriétaires que l'arme a accompli son sanglant travail.

On l'a adjugé pour 42 francs — juste un franc par homme qu'elle a tué. C'est nous a-t-on dit, pour le compte de lord Hamilton qu'elle a été acquise.

**CHoses ET AUTRES**

Une pensée inédite de Marguerite : Les pièces de cent sous, c'est comme la vieille garde... ça ne se rend pas!

On sait avec quelle répugnance mêlée de mépris les habitants du Midi reçoivent toutes les observations qu'on leur fait sur le froid qui n'est pas dans leur pays si rare qu'on pourrait le penser.

Pendant les dernières neiges, un voyageur qui se trouvait dans un wagon entre Nice et Marseille, grelottait dans son coin et remontrait son collet sur ses oreilles, quoique les portières fussent bien closes.

— Quelle température, gronde-t-il entre ses dents, qu'il chien de pays !

— Mais, monsieur, répond un Marseillais indigné, c'est vous, en fermant les glaces qui empêchez la chaleur d'entrer !

Scène électorale : — Oh, va-tu, Joseph ? — Ça va, monsieur, mais ça va, monsieur.

— Ça va, monsieur, répliqua le jardinier, ça va, rien. On m'a remis deux bulletins, ça va, mais je ne sais pas lire.

— Le propriétaire voit les noms et dit au brave homme :

— Prends ce bulletin-ci, c'est le bon. Tu le mettras dans la poche droite de ton gilet; c'est celui qui le faudra déposer dans l'urne.

— Quant à l'autre, mets-le dans la poche gauche. Il n'y a que des gens de rien, les maudits, qui peuvent se servir de celui-là et voter pour un homme qui ne respecte ni la religion ni la famille.

Une heure après, Joseph revint, l'air tout guilleret.

— Eh bien, as-tu voté ? fait son maître.

— Comme vous m'avez dit, monsieur, et en même temps, j'ai joué un fameux tour à cette canaille de François, le domestique du voisin. J'ai rencontré sur la route, et je lui ai donné le mauvais bulletin, celui que vous m'avez mis dans la poche gauche, en lui disant que c'était le bon. Il l'a mis dans l'urne, et sera damné.

**VARIÉTÉS**

**VOYAGE AU PAYS DES MILLIARDS**  
DEUXIÈME PARTIE

BERLIN ET LES BERLINOIS  
Suite. — Voir le Journal de Roubaix du 25 Janvier 1876.

**LE CHATEAU-VEUX**

Tandis que je passais rapidement mon pantalon, l'orque joua un autre air; le Chanson du général Staff attira toutes les cuisinières aux fenêtres :

O malheur nous Français, vaincus ! —